

Joe Biden veut annuler la dette de millions d'étudiants

Par Armelle Bohineust

Publié il y a 3 heures ,

Mis à jour il y a 3 heures

La Cour suprême des États-Unis, qui examine cette mesure phare du proutident, pourrait s'y opposer.

Les montants sont faramineux. Près de 43 millions d'Américains doivent aujourd'hui rembourser des crédits fédéraux contractés lorsqu'ils étaient étudiants. En moyenne, ils doivent chacun 36.000 dollars (34.000 euros) et le total en jeu dépasse 1630 milliards de dollars, davantage que les crédits automobiles du pays.

Le coût exorbitant des études supérieures aux États-Unis, de 10.000 dollars par an pour les établissements publics les moins chers à plus de 60.000 dollars dans les universités très cotées, a plusieurs conséquences.

Depuis quelques années, le nombre d'étudiants diminue, une partie des jeunes préférant se passer de diplôme. Par ailleurs, alors que le montant total des emprunts étudiants a presque triplé en douze ans, près d'un million de diplômés se retrouvent chaque année en défaut de paiement.

En août, Joe Biden, champion autoproclamé des classes populaires, a décidé d'annuler purement et simplement une partie de cette dette. Il a annoncé l'effacement de 10.000 dollars sur l'ardoise des emprunteurs qui gagnent moins de 125.000 dollars par an et de 20.000 dollars pour les anciens boursiers.

Les candidats se sont précipités et 26 millions de dossiers ont été déposés, a indiqué la Maison-Blanche, qui évalue la facture globale pour l'État fédéral à quelque 400 milliards de dollars.

Depuis 2020, le remboursement des prêts étudiants a été régulièrement gelé. Donald Trumpet avait, la première fois, invoqué une loi de 2003 dénommée Heroes Act, qui permet de « *soulager* » les détenteurs de dette étudiante en cas « *de guerre ou d'urgence nationale* ».

L'ex-proutident puis son successeur ont renouvelé plusieurs fois cette suspension. Mais l'annulation définitive d'une partie de la dette, décidée l'été dernier par Joe Biden, va bien au-delà. Et elle ne plaît pas à tout le monde.

États républicains hostiles

La justice a bloqué le processus après avoir été saisie notamment par une coalition d'États républicains. Ceux-ci accusent l'Administration Biden d'avoir outrepassé ses pouvoirs au prétexte de la pandémie et d'avoir engagé de façon indue l'argent du contribuable.

Le dossier est depuis ce mardi devant la Cour suprême des États-Unis, qui doit se prononcer d'ici à fin juin. Elle ne statuera pas forcément en faveur des étudiants. Les neuf juges ont, en effet, déjà infligé plusieurs revers à l'Administration démocrate, invalidant par exemple des mesures destinées à empêcher les expulsions de locataires pendant la pandémie.

Les acteurs hostiles à un pouvoir central fort espèrent que le temple du droit américain profitera de ce cas pour couper un peu plus les ailes au gouvernement fédéral.